



**PROCES VERBAL DE LA SEANCE
DU 30 septembre 2025**

Présents : MM. Jean-Marc DUPUY, Didier FORNER, Ludovic LE BOULCH, Lionel BUSATO, Gérard GROSSAC, Cédric PICARD, Patrick PILATI Mmes Catherine BRAZZALOTTO, Élise DARQUES.

Excusés/absents : Caroline KLEIN-MELAN, Fabienne LAUFFENBURGER, Nicole BACCARINO, Sandra BERGERON.

Ludovic LE BOULCH a été désigné secrétaire de séance.

La séance a été ouverte sous la présidence de Jean-Marc DUPUY, maire. Il a constaté que le nombre de conseillers municipaux présents était de 9.

Le quorum étant atteint, il a procédé à la lecture de l'ordre du jour.

- **INSTITUTION et VIE POLITIQUE**

- 1.1 Approbation PV du conseil du 18 septembre 2025

- **DOMAINE et PATRIMOINE**

- 2.1 Pas de point à l'ordre du jour

- **FINANCES LOCALES**

- 3.1 Choix de l'entreprise suite à appel d'offres marché public parcours sport-santé-nature

- **URBANISME**

- 4.1 pas de point à l'ordre du jour

- **LIBERTES PUBLIQUES ET POUVOIR DE POLICE**

- 5.1 Location salle polyvalente avec tombola le 17 octobre 2025

- **PERSONNEL**

- 6.1 Pas de point à l'ordre du jour

Institution et vie politique

1.1 Procès-verbal de la séance du 18 septembre 2025

Après lecture, le PV de la dernière séance est validé à l'unanimité.

2. Domaine et Patrimoine

2.1 Pas de point à l'ordre du jour

3. Finances locales

3.1 Choix de l'entreprise suite à appel d'offres marché public parcours sport-santé-nature

Pour donner suite à l'appel d'offres du marché public pour le projet Sport Santé Nature qui s'est terminé le 22/09, le maire informe les élus du Conseil Municipal que deux entreprises ont répondu.

Leurs propositions ont été soumises au cabinet INGC, maître d'œuvre, qui a procédé à l'analyse des offres. Il ressort de cette analyse que l'entreprise la mieux disante, tant sur le prix que sur la note technique, est l'entreprise SPIE Batignolles MALET, pour un montant de 649 918€ HT ou 779 901,60 € TTC

En conséquence, le maire propose que l'entreprise SPIE Batignolles MALET soit retenue pour l'exécution de ce marché.

RECAPITULATIF NOTES PONDEREES				
<i>Récapitulatif notes pondérées :</i> BASE				
Entreprises	Note pondérée PRIX	Note pondérée Valeur Technique	NOTE GLOBALE	CLASSEMENT sur ensemble des critères
MALET	40,00	59,00	99,00	1
STPAG	37,66	58,00	95,66	2
CONCLUSIONS				
<i>Récapitulatif offres irrégulières et donc non classées:</i> SANS OBJET				
<i>Récapitulatif offres inacceptables car nettement supérieures à l'estimation et donc non classées:</i> SANS OBJET				
<i>Le classement proposé après application de la clause de pondération est donc le suivant:</i>				
			Note globale:	
1ère Entreprise	MALET	649 918 € HT	99,00	
2ème Entreprise	STPAG	690 389 € HT	95,66	
La maîtrise d'œuvre vous propose de retenir l'offre de l'entreprise : MALET				
pour un montant de : 649 918,00 €HT 779 901,60 € TTC				

Après en avoir délibéré, le conseil décide :

- De retenir l'offre de l'entreprise SPIE Batignolles pour le marché public de création d'un parcours sport-santé-nature

- D'autoriser M. le maire à signer tout document lié à ce dossier et notamment l'acte d'engagement
- **Décision validée (9 voix pour, 0 voix contre) par délibération n°40.**

4. Urbanisme

4.1 Pas de point à l'ordre du jour

5. Libertés publiques et pouvoir de police

5.1 Tombola salle polyvalente 17 octobre (Hygie Sport)

L'association Hygie Sport a sollicité l'utilisation de la salle polyvalente communale le 17 octobre prochain, à l'occasion d'une tombola organisée par ses soins.

le Conseil municipal accepte la mise à disposition de la salle à titre ponctuel et exceptionnel, dans les conditions habituelles de prêt applicables à toute demande.

Le Conseil précise que cette décision n'emporte pas reconnaissance d'un statut particulier ni engagement durable de la commune envers l'association, laquelle sera informée du caractère strictement exceptionnel de cette autorisation.

6. Personnel

6.1 Pas de point à l'ordre du jour

7. QUESTIONS DIVERSES

7.1 Pas de point à l'ordre du jour

La séance est levée à 19h30.

Récapitulatif des délibérations prises lors de cette séance

N°40 Choix appel d'offre marché travaux parcours sport santé nature



Le secrétaire, Ludovic LE BOULCH

Le président de séance, Jean-Marc DUPUY